

Modèle de programme de mise en conformité

Le plan d'actions, ou programme de mise en conformité, énumère les mesures mises en place pour limiter les risques pesant sur les droits et libertés des personnes physiques.

Voir « Établir son plan d'actions », page 170.

Chantier	N° de l'action	Dépendance amont	Actions	Livrables associés	Priorités de l'action	Date de début	Date de fin	RACI Responsible	RACI Accountable	RACI Consulted	RACI Informed	Hypothèse de travail	Catégorie de livrables	Niveau de complexité	Niveau de risque
Licéité															
- Limitation															
- Minimisation															
- Adéquation															
- Durée de conservation															
- Sécurité															
- Catégories spéciales															
- Droits des personnes concernées															
- Information des personnes concernées															
- Droit à la portabilité															
- Droit d'opposition															
- Accountability															
- Privacy by design															
- Sous-traitants															
- Registre des traitements															
- Transferts															
- BCR															
- DPO															
- Analyse d'impact															
- Notification des violations des données															
- Traitement des données des fins statistiques															
- Prohibition de la vente de données personnelles															
- Réduction des risques															
- Réponses aux réclamations															
- Formation															

